

L'initiative parlementaire Schneeberger ne bénéficie pas de soutien: la Commission juridique du Conseil national s'aligne sur les arguments d'EXPERTsuisse

Par 7 voix contre 12 et 4 abstentions, la Commission juridique du Conseil national a décidé de ne pas donner suite à l'initiative parlementaire 15.472 (Initiative Schneeberger. Droit de la révision. Concrétiser le contrôle restreint pour protéger nos PME). Un débat sur cette initiative suivra vraisemblablement au cours de la session d'hiver du Parlement après cette décision préalable.

EXPERTsuisse prend acte du fait que ses propos touchant à l'économie et à la politique trouvent écho et constate par la même occasion que l'assouplissement en matière d'indépendance demandé par Fiduciaire Suisse n'est pas souhaité. Lisez les arguments les plus importants dans la prise de position d'EXPERTsuisse ainsi que des témoignages du monde économique des PME (en allemand uniquement).

Lien(s) et téléchargement(s)

- [Prise de position «Initiative Schneeberger»](#)
- [Pressespiegel KMU Magazin 27.04.2016: Zur Bedeutung der Unabhängigkeit in der Wirtschaftsprüfung](#)